



Ensemble contre les précarités

APPEL A PROJETS 2024

“ Ensemble contre les précarités ”

Contexte et enjeux

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, [...] L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives [...] Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence.» selon le Conseil Economique et Social.



En France, **9,1 millions** de personnes vivent avec un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté monétaire (INSEE, 2021).



En Espagne, **12 millions** de personnes sont en risque de pauvreté (INE, 2020).



En Belgique, **2 millions** de personnes courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (ARPE, 2022).

Traiter la précarité au pluriel est essentiel dans la mesure où elle touche plusieurs domaines d'existence :

- **L'alimentation** : La précarité alimentaire est une problématique majeure touchant de nombreuses personnes à travers le monde. Elle se caractérise par un accès limité ou incertain à une alimentation suffisante, saine et nutritive, souvent en

raison de contraintes économiques. Les individus en situation de précarité alimentaire font face à des choix difficiles, devant souvent sacrifier la qualité nutritionnelle de leurs repas pour des aliments moins chers mais moins nutritifs.



En France, environ **4,8 millions de personnes** ont recours à l'aide alimentaire (Fédération Française des Banques Alimentaires, 2022).



En Espagne, **1,5 million de personnes** ont bénéficié de l'aide alimentaire (Fédération Espagnole des Banques Alimentaires, 2021).



En Belgique, on estime que **600.000 personnes** recourent à l'aide alimentaire (Fédération Belge des Banques Alimentaires, 2021).

- **Le logement :** La précarité du logement comprend à la fois l'absence de logement, la difficulté à s'y maintenir et le mal-logement, qui se caractérise par des conditions de vie précaires et insalubres. Les sans-abris, quant à eux, représentent une facette extrême du mal logement. Ils vivent dans des situations d'exclusion sociale, souvent sans accès à des ressources de base.



4,2 millions de personnes sont en situation de mal-logement en France, dont près de **330 000 sans-abri** (Fondation Abbé Pierre, 2023).



En Espagne, **24% de la population espagnole** est confrontée au mal-logement (FOESSA, 2020), dont **28 552 sans-abri** (Fondation Abbé Pierre, 2023).



En Belgique, **20,7% de la population** vit dans une situation de mal-logement (Eurostat, 2017), dont **50 000 personnes** sans-abri (Fondation Roi Baudoin, 2023).

- **La santé :** L'altération de l'état de santé contribue à la précarisation par divers mécanismes, tels que la perte d'emploi due à une incapacité à travailler ou l'isolement social causé par une maladie. Ce processus de précarisation, une fois enclenché, aggrave les problèmes de santé à cause d'un mode de vie déséquilibré et de l'incapacité à gérer la maladie.



En France, **45 % des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale** déclarent avoir un problème de santé chronique ou durable (INSEE).



Environ **4,7 % de la population espagnole** a déclaré avoir renoncé à des soins médicaux nécessaires en raison de contraintes financières (INE,2021).



43% des personnes en situation de précarité souffrent d'une maladie ou d'un problème de santé chronique. **19%** n'ont jamais consulté de médecin au cours des 12 derniers mois. **79% des ménages** en situation de privation considèrent le coût des médicaments comme une charge financière moyenne ou importante (Statbel, 2018).

- **L'emploi :** La précarité crée des conditions de vie instables, compliquant l'accès à un emploi stable. La perte d'emploi, souvent due à des problèmes de santé, de qualification ou d'isolement social, mène à la précarité, rendant la recherche d'un nouvel emploi encore plus difficile. Ce cercle vicieux est amplifié par le faible capital social et économique des personnes précarisées, limitant leurs opportunités.



En France, **3,7 millions** de salariés ont un contrat précaire (l'INSEE, 2021). Environ **8 %** des salariés sont des travailleurs pauvres, c'est-à-dire qu'ils vivent en dessous du seuil de pauvreté malgré un emploi (Observatoire des inégalités, 2021).



Environ **23,8 % des salariés** en Espagne sont employés sous des contrats temporaires. Ce taux est l'un des plus élevés de l'Union européenne, indiquant une forte précarité de l'emploi (Eurostat, 2021).



En Belgique, environ **10,6 % des employés** en Belgique travaillent sous des contrats temporaires (Eurostat, 2021). Environ **5,2 %** des travailleurs belges sont considérés comme des travailleurs pauvres (Eurostat, 2020).

Axes prioritaires pour le Fonds Impact

- **Alimentation**

- Soutien à la distribution de repas chauds, dans des hébergements d'urgence et dans la rue à l'aide de dispositif mobile.
- Soutien à la distribution de paniers-repas équilibrés et de produits frais pour les plus démunis.
- Soutien aux actions autour de la cuisine permettant de créer du lien et luttant contre l'isolement social.
- Soutien aux jardins de proximité à destination des plus démunis.

- **Logement**

- Soutien aux actions d'aide aux sans-abri.
- Soutien des hébergements collectifs d'urgence, des centres d'hébergement et de réinsertion sociale.
- Soutien aux actions luttant contre l'habitat indigne et précaire.
- Soutien à la production de logement à faible loyer.
- Soutien à l'équipement des logements des plus démunis.

- **Santé**

- Soutien aux actions favorisant l'accès aux soins des personnes en situation de grande exclusion.
- Soutien psychologique des personnes démunies.

- **Emploi**

- Soutien aux programmes de formation pour améliorer les compétences et favoriser l'employabilité des personnes précaires.
- Soutien aux actions favorisant le lien social et agissant contre l'exclusion des personnes isolées.
- Soutien aux actions facilitant la recherche d'emploi des personnes précaires : conseils et orientation, réseaux professionnels.
- Soutien des actions autour de l'estime de soi.

Critères de sélection

- ❖ **Les porteurs de projet pourront être invités à pitcher leur projet lors du Comité de Sélection.**

- **Pertinence :**

- Adéquation du projet avec la thématique de l'appel à projets.
- Adéquation de la solution proposée avec la problématique à résoudre, les attentes des bénéficiaires et les besoins du territoire.

- **Qualité :**

- Clarté et précision du projet : des objectifs précis, des résultats attendus définis, des bénéficiaires bien identifiés, un plan d'action structuré dans le temps, ...

- **Faisabilité :**

- Cohérence entre les moyens dont dispose la structure et les conditions de mise en œuvre du projet, notamment son modèle économique (le projet doit être "économiquement" viable).

- **Pérennité :**

- Longévité du projet.
- Le porteur de projet démontre son expérience, ses compétences ainsi que sa capacité à mener et développer le projet (années d'existence, transparence et qualité des rapports d'activité, labellisation éventuelle, prix reçus, fonctionnement et expertise des membres de l'équipe de mise en œuvre, clarté de la communication des actions déjà menées,...)

- **Bénéficiaires:**

- Adéquation du projet avec le profil de ses bénéficiaires.
- Le degré d'impact pour les bénéficiaires (estimation du retour sur investissement social du projet).

Echelle de soutien

Échelle internationale : France, Belgique, Espagne.

Le projet doit être situé sur des territoires proches de magasins ELECTRO DEPOT afin que nos collaborateurs puissent accompagner et suivre son évolution.

Dépôt

Du 17/06/2024 au 01/12/2024

Type de soutien

Le soutien du Fonds IMPACT est apporté sous forme de subvention annuelle.

Le financement du projet peut varier de 6 000 € à 100 000 €.

Le versement est effectué au plus tard fin décembre.

Informations et dossier à télécharger

📄 [Infographie IMPACT.pdf](#)

📄 [DOSSIER DE CANDIDATURE.pdf](#)